

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 66

CAPD du mercredi 7 juillet 2021

C'est une année scolaire extra-ordinaire qui se termine.

La gestion des effets de la crise sanitaire dans les écoles a épuisé tous les personnels.

Pendant ce temps-là, notre Ministre continue son opération de démantèlement du service public d'Enseignement, à grands coups de prise de paroles éhontées. Ses multiples apparitions médiatiques dans lesquelles il se met en scène ne cacheront pas longtemps ses prises de décisions qui mettent à mal tous les personnels de l'Education nationale. Doit-on aussi évoquer ses manipulations au sujet d'une prétendue revalorisation historique qui ne leurre que quelques naïfs ?

Notre département connaît cette année un record de demandes de démissions et de ruptures conventionnelles. Ce n'est pas un hasard. Et encore, vous trouvez le moyen, Monsieur le Directeur académique, d'en refuser certaines. Les refus de disponibilités, de temps partiels, les réponses négatives aux recours, deviennent la règle, dans les P.O comme partout en France. Le Ministre peut compter sur ses cadres pour appliquer sa politique sans rechigner... En fermant toutes les portes possibles au nez des enseignants, vous organisez le sentiment que la carrière n'est qu'un tunnel sans fin, sans échappatoire. Notre administration a d'ailleurs tout prévu, puisque c'est vous-même qui vous prononcez sur des recours contre une décision ... que vous avez prise ! Il en est de même pour les sanctions, où les Directeurs académiques choisissent les situations qui en méritent une, et l'appliquent eux-mêmes ! La séparation des pouvoirs n'est pas d'actualité dans l'Education nationale ... Nous sommes choyés qu'il disait !

La CAPD d'aujourd'hui étudie les demandes de recours pour les temps partiels, alors que certains collègues nous ont dit avoir reçu leur arrêté de reprise à 100%. Nous nous interrogeons sur la date choisie pour cette CAPD, doit-on la considérer comme un moment imposé qui ne serait qu'une chambre d'enregistrement de décisions déjà actées ?

La gestion du mouvement département n'a pas dérogé à la règle. Encore un record de battu, et certainement une Rectrice et un Ministre contents ! Nous parlons du nombre de nominations d'office au mouvement principal. Alors qu'il serait si simple de reporter ces nominations au mouvement complémentaire, vous préférez semer le trouble et le stress chez TOUS les participants dans un but basement statistique. Résultats : des écoles désorganisées par des nominations sur des postes de direction subies, des recours avec des décisions sans aucune cohérence, et beaucoup de temps perdu par les services pour gérer la pagaille induite.

L'autre fait marquant de ce mouvement 2021 est le spectaculaire manque de personnels qui apparaît cette année dès le mois de juin. Pas assez d'enseignants pour couvrir tous les postes proposés, recrutement de contractuels dans les écoles pour la première fois dans les PO, pas de futurs stagiaires en nombre suffisant, pas d'ouverture de la liste complémentaire à l'horizon : on va dans le mur en klaxonnant !

La non-parution des résultats du mouvement provoque d'ailleurs de nombreuses inquiétudes dans les écoles, chez ceux qui ne voient aucun nouveau collègue les contacter, sans pour autant avoir d'explication systématique de la part des services. C'est le flou total au moment d'organiser la prochaine rentrée !

Pour finir l'année en beauté, notre Ministre décide de dérouler le tapis rouge aux directrices et directeurs supérieurs des enseignants dans les écoles. Ainsi, les plus grosses écoles verront un nouvel étage hiérarchique s'installer en leur sein, alors qu'une très grande majorité d'enseignants et d'organisations syndicales (ultra majoritaires en les réunissant) n'en veulent pas. Celles et ceux qui militent pour cela devront rendre des comptes à la profession.

Il est grand temps que cette année se termine, mais gageons que celle qui arrive risque d'être tout aussi mouvementée dans les écoles.

Les représentants du SNUipp-FSU 66